

Livret d'accueil des PS et TPS



École primaire Simone Veil

21, rue Pierre Sépard

69700 Givors

Tel : 04.72.49.82.19

Mail : ce.0690465f@ac-lyon.fr

Parents,

Votre enfant va faire sa rentrée dans notre école l'année prochaine en septembre. Ce sera pour lui l'occasion d'une première véritable séparation avec sa famille, ou bien encore sa première adaptation à une structure collective (s'il n'a pas déjà fréquenté la crèche). C'est, pour lui et pour vous, une nouvelle étape à franchir dans son autonomie. Afin que cette rentrée se déroule le mieux possible, voici quelques informations importantes qui vont vous aider à préparer ce moment.

Merci de les lire attentivement.

1. La Maternelle, première étape à l'école primaire

Votre enfant entre à l'école maternelle, première étape de son parcours scolaire.

L'école maternelle (toute petite, petite, moyenne et grande sections) et l'école élémentaire constituent l'école primaire dans son ensemble.

Le cycle unique des apprentissages premiers recouvre toute l'école maternelle et prépare progressivement l'enfant aux apprentissages fondamentaux de l'école élémentaire.

L'école maternelle travaille avec l'école élémentaire et plus particulièrement avec le cycle 2 (CP, CE1, CE2) pour mettre en œuvre une véritable continuité des apprentissages et un suivi individuel des enfants.

Entrer à l'école, c'est entrer dans une collectivité qui a un programme d'enseignement, mais c'est également entrer dans une collectivité qui a ses règles de vie.

L'objectif principal de la maternelle est cité dans l'extrait des programmes de 2015 :

« L'école maternelle est une école bienveillante. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir, de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà. »

vers 3 ans



vers 4 ans



vers 5 ans



vers 6 ans



2. Le programme officiel d'enseignement

En s'appuyant sur le besoin d'agir et sur le plaisir du jeu et en respectant les besoins et les rythmes biologiques de chacun, l'école organise des modalités spécifiques :

Apprendre en jouant

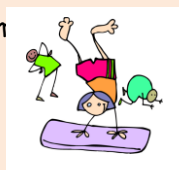
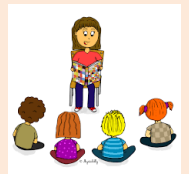
Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes

Apprendre en s'exerçant

Apprendre en se remémorant et en mémorisant

Les cinq domaines d'apprentissage

<p>Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oser entrer en communication • Comprendre et apprendre • Echanger et réfléchir avec les autres • Commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique • Ecouter de l'écrit et comprendre • Découvrir la fonction de l'écrit • Commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement • Commencer à écrire tout seul 	
<p>Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agir dans l'espace, la durée, sur les objets • Adapter ses équilibres et ses déplacements • Communiquer avec les autres • Collaborer, coopérer, s'opposer 	<p>Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer les goûts pour les pratiques artistiques • Découvrir les différentes formes d'expression artistiques • Vivre et exprimer ses émotions
<p>Construire les premiers outils pour structurer sa pensée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvrir les nombres et leur utilisation • Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées 	<p>Explorer le monde</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se repérer dans l'espace et le temps • Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière



3. L'organisation du temps scolaire

La journée est organisée dans le respect des besoins des enfants et au regard du programme de l'école maternelle. Chaque enseignant est accompagné d'une assistante spécialisée (ATSEM).

Des moments importants de la journée des enfants :

L'accueil du matin :

C'est un temps privilégié d'écoute et d'attention portée à chaque enfant. C'est un sas entre le monde de la famille et celui de l'école, qui permet de passer du statut d'enfant à celui d'élève. Ce moment d'accueil est limité dans le temps (8h20-8h40).

Les rituels :

Ils sont organisés au fil de la journée, ils rassurent les enfants par leurs caractères répétitifs. Ces temps collectifs permettent aux élèves d'entrer dans les activités et de se repérer dans le temps. Ils font partie intégrante des apprentissages.

Les temps d'apprentissage :

Ils sont organisés sous forme d'ateliers, soit en grand groupe, soit en petits groupes avec l'enseignant, sur des notions bien ciblées.

Les regroupements :

Ces temps collectifs permettent aux élèves de découvrir les activités et de communiquer sur leurs apprentissages, leurs démarches, leurs émotions. C'est aussi le temps des lectures offertes d'albums et de l'apprentissage des comptines et du chant.

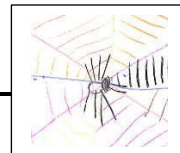
Les temps de récréation :

Les récréations sont au nombre de deux, une par demi-journée. Elles sont organisées et surveillées par les enseignants. Elles permettent aux élèves de profiter de l'air extérieur, de bénéficier de l'alternance des lieux et d'inventer des jeux. La cour est aménagée en espaces divers adaptés aux besoins des enfants.

La sieste ou temps de repos :

C'est un temps nécessaire aux enfants de petite et moyenne section.

4. Le respect des besoins des enfants



L'équipe aménage l'école afin d'offrir aux élèves un univers qui stimule leur curiosité et répond à leurs besoins.

BESOINS PHYSIOLOGIQUES

Besoin d'être propre

C'est une condition nécessaire au bien-être de l'enfant à l'école.



A l'école maternelle on organise :

- des passages réguliers et répétés aux sanitaires ;
- l'accès à l'autonomie physique : se rendre aux toilettes à la demande.

Besoin d'énergie

Il est important que l'enfant ait pris un bon petit déjeuner avant d'arriver en classe.



A l'école maternelle on organise :

- des temps pour boire après une activité physique ou à la demande.

Besoin de dormir

Les jeunes enfants ont besoin de plus de douze heures de sommeil par jour.
La sieste de l'après-midi ne compromet pas le sommeil de la nuit.
Le jeune enfant a besoin de temps et de sommeil pour fixer dans sa mémoire des savoirs : ce temps participe aux acquisitions.



A l'école maternelle on organise :

- des dortoirs pour les élèves de PS et MS ;
- Ces temps évoluent tout au long de l'année et des sections.

Besoin d'espace

Les petits ont besoin de profiter de l'air extérieur.
Il faut éviter le confinement permanent.



A l'école maternelle on organise :

- des activités physiques quotidiennes
- des récréations dans la cour ;
- des visites de lieux culturels et des sorties diverses pour observer le vivant dans la nature.

BESOINS D'APPRENDRE



Besoin de parler, de communiquer



A l'école maternelle on organise :

L'enfant a besoin du langage oral pour entrer en relation avec les autres et pour apprendre à penser, à construire des connaissances. Il a besoin de découvrir la nature et les fonctions du langage écrit.

- des situations et des activités avec comme axe prioritaire : l'acquisition du langage oral, outil et objet d'apprentissage ;
- de multiples situations et activités de la classe visent à la découverte de l'écrit : lecture d'albums, préparation à l'écriture, jeux phonologiques (avec les sons de la langue), jeux de rimes.

Besoin de jouer



A l'école maternelle on organise :

Par le jeu, l'enfant explore le monde et rencontre les autres.

- des espaces de jeux (cuisine, marchande, constructions...);
- des activités dans lesquelles le jeu est modalité d'apprentissage ;
- des jeux de construction, de société.

Besoin de découvrir le monde

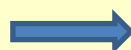


A l'école maternelle on organise :

Par l'action et l'expérimentation, l'enfant découvre le monde.

- des activités pour apprendre à se repérer dans l'espace et le temps ;
- des situations pour découvrir le vivant, la matière, les objets.

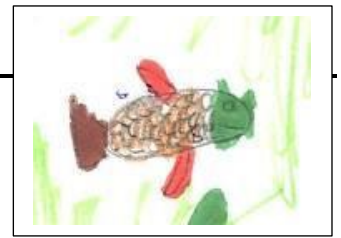
Besoin de créer, d'imaginer



A l'école maternelle on organise :

- des activités dans lesquelles l'enfant explore des matières, des outils et des techniques.

5. L'école maternelle, espace de prévention



L'école a le souci permanent de faire progresser chaque élève.

Certaines difficultés d'apprentissage peuvent apparaître. Elles sont prises en charge :

- Par l'enseignant dans la classe
- Par le **RASED** (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : psychologue scolaire, maître E (enseignant pour des difficultés dans les apprentissages scolaires), maître G (enseignant pour des difficultés de communication et de concentration)
- Aux moments des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) où les élèves travaillent en petits groupes avec des objectifs d'apprentissages précis.

Le service Médico-Social et la PMI interviennent dans toutes les écoles de la ville

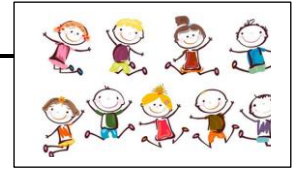
Ces services se composent :

- d'infirmières puéricultrices et de médecins scolaire qui établissent des bilans sensoriels en PS et MS (vue, ouïe, langage), effectuent une visite médicale obligatoire en GS et aident à l'élaboration des PAI (projet d'accueil individualisé)
- d'une secrétaire médicale
- d'une assistante sociale, qui intervient à la demande de l'école ou des familles.

Les élèves en situation de handicap : La loi sur l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées implique l'accueil dès l'école maternelle. Cet accueil est coordonné entre les services de l'académie et les services de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées).

Une enseignante référente est garante de la mise en œuvre du PPS (projet personnalisé de scolarisation) d'un élève porteur de handicap.

6. Informations pratiques



L'inscription de votre enfant oblige une **fréquentation régulière** et le **respect des horaires** sont indispensables pour que votre enfant s'y adapte et progresse.

Il y a classe tous les jours du lundi au vendredi, sauf mercredi.

Les portes de l'école sont ouvertes

- Pour le scolaire :

	maternelle	Elémentaire
Arrivées	8h20 à 8h40 13h50 à 14h00	8h20 à 8h25 13h50 à 13h55
Départs	11h50 à 12h00 16h20 à 16h30	12h00 16h30
Lieu	Dans la classe	Le portail de la cour

- Le périscolaire :

La garderie du périscolaire fonctionne tous les jours de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h

Personnel de l'école :

Dans l'école, il y a **beaucoup d'enfants et quelques d'adultes** aux fonctions différentes mais qui ont tous comme priorité le bien-être des enfants :

- La directrice de l'école,
- Les enseignants,
- Les A.T.S.E.M et parfois les stagiaires,
- Les A.V.S. et E.V.S.,
- L'infirmière scolaire, le médecin scolaire et la puéricultrice de la P.M.I lors des visites obligatoires en petite section et en grande section,
- Le personnel communal du périscolaire (animateurs).

Les noms de ces personnes sont susceptibles de changer d'une année scolaire à l'autre : ils vous seront communiqués à la rentrée via un trombinoscope.

L'organisation de la cantine et de la garderie est gérée par la mairie.

Une personne référente (CSM) fait la liaison mairie et prend en charge toutes les inscriptions cantine et garde périscolaire.

Les mercredis, la mairie propose des moyens de garde via plusieurs structures. Le jardin d'enfants (jusqu'à 4ans) et le centre aéré de la Rama, ainsi que le centre sociale Camille Claudel.

Pour tout renseignement ou inscription, veuillez contacter le service à la famille de la mairie de Givors au 04.72.49.18.18

7. Comment préparer au mieux la rentrée des classes ?

1) Rentrée échelonnée :

Pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions, nous mettons en place une rentrée échelonnée pour les enfants de TPS et PS qui intègrent l'école pour la première fois.

Leur rentrée aura lieu de façon échelonnée du 1 au 7 septembre

- **les mardi 1 et vendredi 4 septembre : la moitié des élèves viendra toute la matinée**
- **jeudi 3 et lundi 7 septembre : l'autre moitié des élèves viendra toute la matinée**

Ainsi, les enfants pourront s'approprier leur classe et commencer à faire connaissance avec leurs camarades progressivement. L'école débutera en **classe entière le mardi 8 septembre 2020.**

Une rentrée réussie assure une sécurité affective aux enfants qui conditionne le début des apprentissages.

NB : Pour les parents n'ayant pas la possibilité de s'organiser avec leurs employeurs et qui risquent d'être en difficultés, vous pouvez adresser un mail à la direction : ce.0690465f@ac-lyon.fr

2) Pendant l'été pour préparer la rentrée :

- Si vous en avez la possibilité, il faut penser dès maintenant à **aménager vos horaires**, pouvoir vous-même accompagner votre enfant pendant ses premiers jours de classes (semaine du 1er au 7 septembre).

- Parler de l'école de façon **positive, mais réaliste** :

Horaires, fréquence, l'école c'est tous les jours sauf les mercredis et le week-end. Il y aura d'autres enfants du même âge, certains vont peut-être pleurer. Il jouera, il chantera, il écoutera

des histoires, il dessinera, il fera de la gymnastique et de la peinture, mais sans doute pas tout cela dès le premier jour ! Il devra aussi s'habituer à vivre avec d'autres enfants, à partager, à attendre son tour.

- Penser à bien expliciter à votre enfant le déroulement de sa journée (s'il va à la cantine au périscolaire, qui vient le chercher...).

- Préparer son « **doudou** » (marquer son nom et son prénom dessus) et s'il n'en a pas il peut en choisir un (peluche de petite taille) qui l'aidera à faire la liaison entre l'école et la maison, et le cas échéant à surmonter son chagrin.

- **Marquer ses vêtements** (notamment les bonnets, cagoules, écharpes, gants, chaussons de gymnastique) à ses nom et prénom (simple marquage au stylo bille). Cela limitera les pertes et les échanges au cours de l'année.

- Penser à prévoir un mode de garde pour les fois où votre enfant sera malade. A l'école, on ne peut pas donner de médicaments. Si votre enfant a de la fièvre ou ne se sent pas bien, pensez à lui (il ne sera pas bien non plus à l'école).

- Ne pas oublier qu'un enfant doit être « propre » (plus de couche) pour fréquenter l'école.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant l'école, n'hésitez pas à contacter la directrice, Mme Dimia-Kahhoul Kamila (04.72.49.82.19 ou ce.060465f@ac-lyon.fr).

A tous, nous souhaitons une très bonne année dans notre école !!!

L'équipe enseignante